EXPRESSION LIBRE

En application de l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des élus municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos tenus.

Groupe « Vivons Notre Ville »

Bonne rentrée à Deuil-La Barre, une ville où il fait bon vivre !

L'ensemble de l'équipe Vivons Notre Ville vous adresse ses meilleurs vœux pour cette rentrée.

Si ce retour peut parfois s'accompagner d'un brin de nostalgie, il est aussi le signe d'un nouvel élan. C'est le moment où une ville reprend son effervescence : Deuil-La Barre reprend son rythme, portée par l'énergie de celles et ceux qui la font vivre.

C'est ce retour au quotidien qui nous permet de mesurer la qualité de vie qu'offre notre ville. **Une ville où chacun peut accéder facilement aux services essentiels**, à l'école, aux commerces, aux équipements sportifs et culturels, à la nature.

Notre ambition est de rendre Deuil-La Barre plus agréable, plus pratique, plus durable, et plus attentive à la qualité de vie de ses habitants.

Cette ambition prend tout son sens face au défi climatique. L'été que nous venons de traverser, marqué par des épisodes de fortes chaleurs et de terribles incendies partout en France, nous rappelle que le changement climatique n'est plus une perspective si lointaine. Il transforme déjà notre quotidien et nous invite à repenser nos manières de faire. Pour venir en aide aux villes sinistrées par les feux, nous proposerons lors du prochain Conseil municipal, l'attribution d'une aide financière à ces communes.

Dans la continuité de notre engagement pour l'environnement et de **nos combats historiques contre le BIP et la densification du trafic aérien**, nous poursuivrons dans les prochains mois nos investissements pour offrir aux deuilloises et deuillois un cadre de vie plus durable.
Cette même volonté guidera les travaux que nous engagerons dans les écoles ces prochaines années. **Avec la création progressive de cours oasis, nous transformerons nos cours d'école en espaces plus végétalisés, plus ombragés et mieux adaptés aux fortes chaleurs**, pour offrir à nos enfants un environnement plus agréable, plus adapté, et plus résilient.

Adapter notre ville, c'est également agir sur notre patrimoine communal. C'est pourquoi nous poursuivrons la rénovation énergétique de nos bâtiments municipaux afin de réduire leur consommation.

La transformation de notre ville passe aussi par la fermeture définitive du PN4 aux véhicules et piétons fin 2026. **Cette étape importante nous amène à repenser les circulations et à adapter nos voiries. C'est tout le sens du Plan Marshall de la voirie.** Grâce à une enveloppe budgétaire ambitieuse, nous poursuivrons la requalification progressive de nos rues, de nos trottoirs, et de nos espaces. Notre ambition est de construire une voirie plus accessible, plus sûre et plus inclusive, où toutes les mobilités cohabitent harmonieusement.

Faire de Deuil-La Barre une ville où il fait bon vivre, c'est finalement construire une ville où tout est pensé pour faciliter le quotidien et le bien-être de ses habitants.

Notre équipe poursuit avec constance ce même projet : rendre notre commune agréable pour les générations présentes, et préparer l'avenir pour les générations futures.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une excellente rentrée.

Muriel SCOLAN et l'équipe « Vivons Notre Ville »
@muriel.scolan

Groupe d'opposition « Ensemble pour Deuil-La Barre »

Réchauffement climatique et adaptation : « qui aurait pu prédire ? »
Les canicules ne sont plus une surprise : trois vagues de chaleur ont déjà marqué le début de l'été. Dans nos écoles, des classes ont atteint 30°C, parfois 35 °C. Face à cela, la municipalité s'est contentée de rappeler sur les réseaux sociaux les bons gestes : s'hydrater, rester à l'ombre… Des conseils utiles, mais qui ne remplacent pas une véritable politique d'adaptation. La ville ayant fait le choix de maintenir les écoles ouvertes pour les parents n'ayant pas d'autre solution, Madame le Maire a jugé bon de publier un commentaire sur Facebook regrettant que les enseignants « n'aient pas profité des effectifs réduits en classe pour enseigner différemment » (commentaire ayant depuis disparu face aux réactions indignées des parents et des professeurs des écoles) : tout un symbole. A date, les solutions apportées relèvent de l'urgence : ventilateurs, salles rafraîchies, brumisateurs, toiles d'ombrage temporaires. Ces dispositifs sont indispensables mais ils ressemblent davantage à des sparadraps qu'à une véritable stratégie. Logements devenus des passoires thermiques, point d'eau du stade Jean Bouin régulièrement hors service, îlots de fraîcheur insuffisants pour nos aînés comme pour nos enfants : à Deuil-la-Barre, l'adaptation au changement climatique attend toujours.
Ces choix supposent aussi une cohérence dans les politiques d'aménagement. Lors de la dernière modification du Plan Local d'Urbanisme, notre groupe avait alerté en Conseil Municipal sur la possibilité d'autoriser des extensions de constructions et la réalisation de piscines en zone naturelle (zone N). Nous avions souligné que ces espaces jouaient un rôle essentiel pour préserver la biodiversité et limiter les effets des fortes chaleurs. La réponse de la majorité avait été sans appel : nous faisions de « l'écologie punitive ».
Quelques mois plus tard : canicules à répétition, tensions sur la ressource en eau, incendies de forêt toujours plus nombreux… Alors Madame le Maire, est-ce assez punitif comme écologie ?

…Et pendant ce temps là…
L'État et le Groupe ADP viennent d'acter, fin juillet, un projet à 8,2 milliards d'euros pour agrandir Roissy-Charles-de-Gaulle d'ici 2034, « le plan le plus ambitieux jamais réalisé à Paris » d'après son PDG.
Ce projet prévoit d'augmenter la capacité de l'aéroport de 76 à 90 millions de passagers par an, par l'extension de terminaux existants. Traduction concrète : jusqu'à 74 000 vols supplémentaires par an, soit 200 avions de plus chaque jour au-dessus de nos têtes. Les mouvements d'avions à Roissy, déjà supérieurs à 470 000 par an, pourraient atteindre 522 000 dès 2030, et un bruit qui dépasse déjà les seuils fixés par l'Organisation Mondiale de la Santé pour plus d'un demi-million de riverains franciliens.
Plus de voyageurs, c'est plus de trafic, c'est plus de bruit, plus de pollution de l'air, plus de CO2 : l'exact inverse des engagements climatiques que notre pays affiche par ailleurs.
Les élus d'Ensemble pour Deuil-la-Barre s'opposent fermement à ce projet d'extension de Roissy, qui constitue le prolongement du Terminal 4 abandonné en 2021, mais sous une autre forme. Nous appelons l'ensemble des élus, des associations et des citoyens à se mobiliser afin de faire entendre la voix des territoires directement exposés à ses conséquences environnementales et sanitaires.
À cette fin, nous déposerons, lors du prochain Conseil Municipal ainsi qu'au Conseil Communautaire de Plaine Vallée, une motion exprimant notre opposition à ce projet d'extension, que nous considérons comme un contresens écologique et climatique.
Nous vous souhaitons une bonne rentrée à toutes et tous, en souhaitant que cette année scolaire soit celle de l'adaptation plutôt que de l'improvisation face aux défis environnementaux !

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux Facebook, Instagram et Tik Tok ou contactez-nous sur notre adresse mail : *ensemblepourdeuillabarre@gmail.com*

Les élus du groupe Ensemble pour Deuil-La Barre : Aurélie JUVING SPIELMANN, Larbi LEGROUNE, Marie-Christine HAUDRY, Thierry MÉREL, Emmanuelle PRUNIER, Christophe QUÉRO, Christophe MAZZIER